



Bi-cross

L'éclatante forme d'Évreux BMX

Jean-Luc Delugan arbore un sourire communicatif. Il faut dire qu'Évreux BMX se porte bien. Très bien même !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Évreux BMX affichait la saison passée 176 licenciés dont « 131 minots » comme aime à le rappeler Jean-Luc Delugan. Le président révèle ses motifs de fierté : « Nous disposons d'une école de pilotage qui fonctionne très bien. Pour preuve, la Fédération française de cyclisme nous a attribué un label d'excellence. Nos entraîneurs et nos bénévoles encadrants, tous diplômés d'ailleurs, réalisent un travail formidable. »

Le club dispose d'une équipe élite en N1, mais Jean-Luc Delugan n'en fait pas toute une histoire : « La compétition est intéressante pour valider les efforts fournis à l'entraînement. Mais à Saint-Michel, nous voulons rester sur les notions de plaisir et d'humilité. » Le président oublie de souligner qu'Évreux BMX est un club référent au niveau na-

tional. Il préfère répéter : « Si un enfant a envie d'essayer, il peut venir sur la piste le samedi nous rencontrer et faire quelques essais. Et si ça lui plaît, il connaît l'adresse pour revenir... »

Des travaux de rénovation

La Ville d'Évreux a procédé ces derniers mois à une série de travaux sur et autour de la piste de Saint-Michel. Autour, notamment, avec la pose d'un grillage entourant l'équipement sportif, pour éviter des accidents nocturnes avec des jeunes non équipés. Après le raccordement des vestiaires aux réseaux d'eau et d'électricité, la zone de départ (environ 60 m²) a été couverte, afin de ménager un espace à l'abri pour les coureurs en cas d'intempéries.

Qu'est-ce que le BMX ?

Voici la définition selon Wikipédia : « Le Bicycle Motocross (BMX), ou bicross, est un sport cycliste physique, technique et très spectaculaire. Il s'agit, pour les concurrents, qui sont 8 au départ, de parcourir une piste d'environ 400 m à l'aide d'un vélo. Cette piste a la particularité d'être parsemée d'obstacles qui se sautent ou s'enroulent. Cette discipline requiert des qualités physiques telles que la vélocité, la puissance, l'explosivité et l'endurance. »

Les équipements indispensables

Le pilote doit se présenter sur la piste avec un casque, un gilet à manches longues, une culotte à jambes longues, un protège-côtes, des protège-tibias, des gants, des lunettes. Désormais il est également recommandé de se munir d'un protège-dents. ●